



CAP Fleuriste

OBJECTIFS

Le/ La titulaire du CAP Fleuriste est un(e) employé(e) qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Doté(e) d'une sensibilité esthétique, il/elle réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il/elle assure la vente courante de toute production florale, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation. Dans l'exercice de son activité professionnelle, il/elle est rigoureux(se)x, efficace et soucieu(se)x de la qualité des produits vendus.

Environnement et activités du métier : le/ la titulaire du CAP fleuriste peut exercer son activité

- en magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat, principalement de très petites entreprises (TPE),
- en magasin libre-choix et libre-service,
- en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent (par exemple : grande distribution, jardinerie),
- en entreprise utilisant la prestation florale (par exemple : entreprise de décoration),
- en atelier d'art floral.

les activités sont décomposées en 2 pôles distincts

1) Préparation et confection comprenant la réception, la préparation, le stockage et la transformation et la confection.

2) Vente, conseil et mise en valeur comprenant la mise en valeur de l'offre et la fidélisation.

Le/La titulaire de l'emploi est en mesure de connaître la diversité des végétaux y compris les nouvelles variétés ; il en va

de même pour les matériaux,

- la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement,
- les différentes techniques de conservation,
- les moyens technologiques,
- la concurrence, son évolution, son identification,
- la maîtrise des coûts de production,
- l'évolution des techniques de commercialisation.

Exerce en tant que fleuriste qualifié, aide-fleuriste, employé(e) d'atelier qualifié, employé(e) de fabrication qualifié, vendeur(se) qualifié(e), préparateur(tice) de commande qualifié(e).

Le métier requiert une bonne condition physique du fait de se tenir fréquemment debout dans un atelier et un magasin.

Il/elle doit s'adapter aux contraintes saisonnières et aux particularités du commerce de la fleur.

CONDITIONS D'ADMISSION

Demandeurs (euses) d'emploi inscrit(e)s à Pôle Emploi ou salarié(e)s en poste, souhaitant une montée en qualification ou en reconversion professionnelle.

Pré-requis : sans condition de diplôme, la maîtrise des savoirs de base en écriture, lecture et calcul est requise.

Procédure d'admission : Les candidat(e)s sont reçus individuellement par le centre pour :

- Un entretien de motivation (formation, expérience professionnelle/projet du candidat sont abordés).
- La constitution du dossier administratif (en fonction du financement).

Délai d'accès à la formation : nous contacter

ORGANISATION DE LA FORMATION

Plan de formation : la formation est suivie intégralement (validation du diplôme) ou partiellement....

Le cursus alterne formation en centre et stage en entreprise.

Formation complète : 900 h en centre et 560 h de stage en entreprise sont prévus. La formation comprend un temps de formation obligatoire en milieu professionnel d'une durée totale de 16 semaines alternée avec des périodes de formation en centre.

Dans le cas d'un suivi partiel : durées en centre et en entreprise liés au parcours suivi (nous consulter). Des Réductions de parcours peuvent être envisagées en fonction du positionnement individuel.

Modalités d'évaluation : en contrôle continu. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. Sont délivrés, sous le contrôle d'un jury, un diplôme (en cas de validation totale) ou des Unités de compétences (en cas de validation partielle).

Modalités d'adaptation à la formation : le parcours de formation est adapté suite au positionnement réalisé préalablement à l'entrée en formation : réduction de parcours en cas de Validations d'Acquis Académiques (VAA), adaptation de parcours au vu du projet individuel du candidat.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques. Echanges d'expériences. Travaux pratiques sur le plateau technique de l'établissement .
 - Mise à disposition pour la formation :
 - de salles de cours, d'un Centre de Documentation et d'Information et de Ressources, d'une salle informatique.
 - de plateaux techniques :
- Un site de travaux pratiques de 10 ha - magasin de vente. Matériaux (fleurs...) et équipement divers (contenant de bouquets, papier cellophane, papier couleur ...) pour la confection de compositions florales.
- Formateurs techniques spécialisés dans l'art floral, fleuristes vacataires intervenants dans les modules professionnels, titulaires de BTS, de licences.

DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Education Nationale.

Certificat d'Aptitude Professionnelle de niveau 3

Validation : l'évaluation se déroule entièrement en contrôle continu. la formation comprend 2 unités de compétences

professionnelles et 4 unités d'enseignements généraux.

Débouchés/poursuite d'étude : après une expérience professionnelle, le titulaire du CAP fleuriste pourra accéder progressivement à des postes d'encadrement d'équipe, de responsable de magasin. Le CAP fleuriste ouvre sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de continuer à se former en préparant un BP fleuriste.

Pré- inscription



SCAN ME

CFPPA-UFA du NORD / Site de RAISMES (*Lycée Horticole*)

1 avenue du château 59590 RAISMES

CONTACT : LUIGI SCRUFARI

06 75 19 90 00/ cfppa.raismes@educagri.fr

www.wagonville.fr

PARTENARIATS

Un partenariat privilégié est mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage et maîtres de stage de l'organisme de formation, organismes professionnels, intervenants en formation...).

STATUT/FINANCEMENT/AIDES

La formation est accessible à l'ensemble des salariés, aux chefs d'entreprise et particuliers dans le cadre d'une professionnalisation en vue d'une réorientation professionnelle ou d'un projet personnel.

Les financements mobilisables (dont CPF-Compte Personnel de Formation, Projet de Transition Professionnelle et contrat de professionnalisation) sont liés au statut du /de la candidat(e). Un devis adapté à la situation de chaque candidat est fourni à la demande.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux

UCG1 – Français et Histoire-Géographie

UCG2 – Mathématiques et Sciences physiques et chimiques

UCG3 – Éducation physique et sportive

UCG4 – Langue vivante étrangère

enseignements professionnels

UP1 – Préparation et confection d'une production florale.

Connaissances associées : botanique, technologie et environnement professionnel, dessin d'art appliqué à la profession.

UP2 – Vente, conseil et mise en valeur de l'offre.

Connaissances associées : Vente, accompagnement à la vente, environnement économique, juridique et social des activités professionnelles.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours en centre à Raismes, sur le site du lycée horticole.

- Accès en bus et en train (Douai, Valenciennes, Somain...)/gare SNCF à 500 m du centre de formation.

- En voiture : A23 sortie Vicoigne-Raismes.

- Parking à proximité de l'établissement.

- Possibilité de restauration dans l'établissement scolaire situé en face du CFPPA

